

Municipalité de Moudon



Préavis n° 96/25 au Conseil communal

**Demande d'un crédit de CHF 1'080'000.– pour des travaux
de remplacement de canalisations et de conduites entre le
Verger du Château et l'avenue de Billens**

Délégués municipaux :

- **Serge DEMIERRE, finances, eau et énergies, s.demierre@moudon.ch, 079/229 15 10**
- **Gzim RAMA, municipal, environnement-voirie, g.rama@moudon.ch 076/213 37 69**

Adopté par la Municipalité le 27 octobre 2025

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le déploiement du réseau de chauffage à distance (CAD) à Moudon continue et la prochaine étape se situe entre le Clos du Verger et le pont de l'avenue de Billens. Outre des bâtiments privés intéressés à se raccorder, ces nouveaux tronçons de conduites CAD permettront de relier les deux secteurs en fonction actuellement (Colline du Fey et St-Michel) et de mettre hors service la chaufferie mobile temporaire située vers la salle de gymnastique du Champ-du-Gour. Ces travaux doivent débuter au mois de janvier 2026.

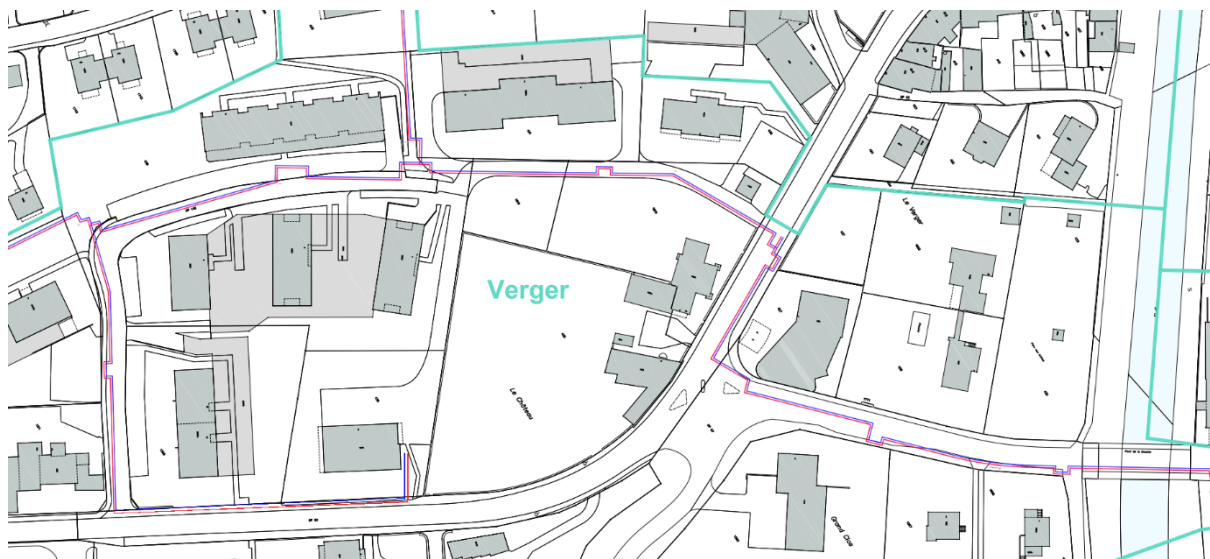
Des fouilles étant ouvertes, les services industriels et le service de voirie ont analysé leurs propres infrastructures et souhaitent remplacer, améliorer ou mettre en conformité certains points :

- Mise en conformité du système séparatif et redimensionnement des collecteurs d'eaux claires du quartier du Verger ;
- Remplacement d'une conduite d'eau et de gaz entre le pont de l'avenue de Billens et la rue Mauborget ;
- Remplacement d'une conduite de gaz et d'eau le long d'un tronçon de l'avenue Eugène Burnand.

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de CHF 1'080'000.-- pour des travaux de remplacement de canalisations et de conduites entre le Verger du Château et l'avenue de Billens

2. Description du projet

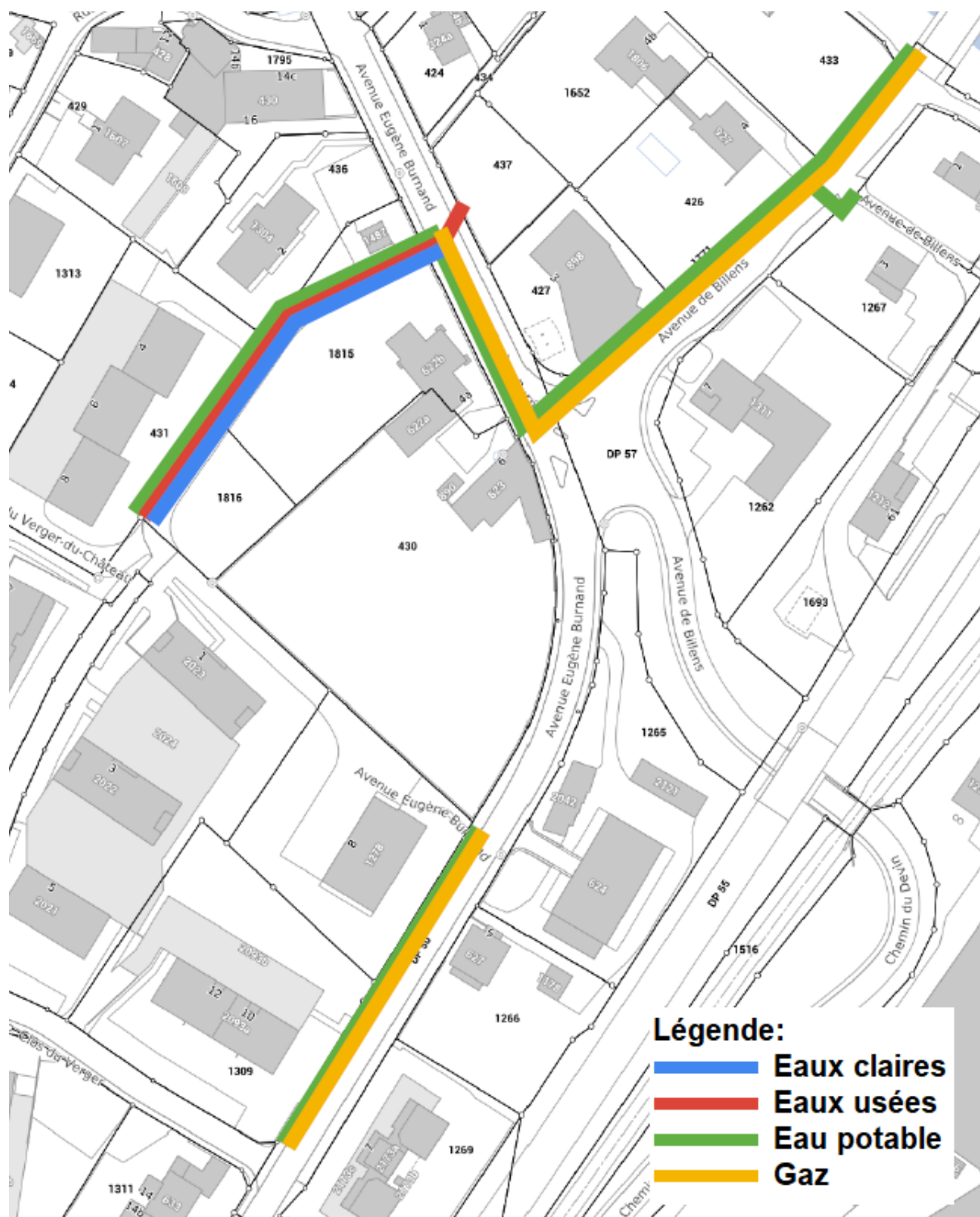
Projet CAD



L'illustration ci-dessus, avec des traits en rouge et bleu qui apparaissent en violet, indique la position des conduites du réseau de chauffage à distance. La ligne turquoise correspond à des secteurs de développement du CAD envisagés par Moudon Energies SA.

Infrastructures communales

Le schéma ci-après montre les diverses infrastructures qui devraient être changées ou construites à proximité du tracé du futur CAD.



Mise en conformité de l'état séparatif

Au niveau du chemin du Verger du Château, les collecteurs sont séparés mais en cas d'orage, des déversements entre les deux réseaux ont lieu. Le séparatif public n'est donc pas considéré comme correct. Une mise en conformité sera réalisée.

Remplacement de conduites d'eau et gaz

Des conduites vieillissantes d'eau (en vert) et de gaz (en orange) depuis la Rue Mauborget jusqu'à l'avenue de Billens ainsi que sur un tronçon de l'avenue Eugène Burnand doivent être remplacées.

3. Incidences financières

Moudon Energies SA (MESA SA), en charge de la conduite des travaux, a déjà lancé la procédure d'appel d'offres pour ses interventions. L'entreprise est déjà choisie. Le projet s'intégrera à cette démarche, en collaboration avec l'entreprise adjudicataire et le bureau d'ingénieurs retenu. Cette approche permettra d'optimiser les synergies, tant au niveau de la planification que de la réalisation et des aspects financiers.

Coût des travaux

Une estimation des travaux communaux a été réalisée par le bureau NPPR qui est le bureau chargé de l'étude et du suivi des travaux pour MESA SA (CAD). Les prix sont issus des offres reçues pour les travaux de pose du CAD et des travaux similaires. Le montant est annoncé avec une précision de +/- 20%.

Objet	Coût en CHF
Honoraires études et suivi (offre)	91'000,00
Canalisations EC/EU	218'500,00
Remplacement de la conduite d'eau	259'700,00
Remplacement de la conduite de gaz	237'700,00
Géomètres	22'000,00
Divers et imprévus (~20%)	170'175,00
Total HT	999'075,00
TVA 8,1 %	80'925,00
TOTAL TTC arrondi	1'080'000,00

Le respect des normes comptables MCH2 demande l'application de durées d'amortissement déterminées par le type d'investissement. Pour ce préavis, cela se résume de la manière suivante :

- Investissement « Canalisation EU-EC » : CHF 304'900.- (HT) à amortir en 60 ans, soit CHF 5'082.- par année.
- Investissement « Canalisation eau » : CHF 362'400.- (HT) à amortir en 60 ans, soit CHF 6'040.- par année.

- Investissement « Canalisations gaz » : CHF 331'700.- (HT) à amortir en 50 ans, soit CHF 6'634.- par année.

La charge annuelle d'amortissement se monte donc à CHF 17'756.- pour l'ensemble des investissements présentés dans ce préavis.

Selon les normes financières de référence du Canton, il est estimé qu'un minimum de 80% du coût des investissements doit être autofinancé et que le solde peut être couvert par l'emprunt.

Pour le présent préavis, il est calculé les charges financières suivantes :

Coût total des travaux	CHF 999'000.- (HT)
Autofinancement 80%	CHF 799'200.-
Fonds étrangers (emprunt) 20%	CHF 199'800.-

Les intérêts (estimation 2.0%) des fonds étrangers devraient s'élever à CHF 3'996.- la première année et à un total de CHF 119'880.- sur toute la durée d'utilisation de l'investissement.

4. Pertinence des travaux

Il est difficile d'évaluer précisément les économies réalisées en exécutant ces travaux simultanément à la pose des conduites du réseau de chauffage à distance, plutôt que de les planifier ultérieurement de manière indépendante. Toutefois, dans plusieurs secteurs, cette coordination permet d'éviter des volumes de fouilles ainsi que des surfaces d'enrobé à évacuer et à remettre en état. Les frais d'installation de chantier sont également mutualisés, ce qui représente une économie non négligeable.

En cas de report, il est probable que les coûts supplémentaires liés à l'interférence avec les conduites CAD déjà posées soient conséquents.

D'autres avantages méritent d'être soulignés, à savoir : éviter de nouveaux chantiers à moyen terme dans des zones récemment réaménagées ; réduire les risques d'interventions imprévues, notamment en cas de fuites sur des conduites vétustes ; et apporter une réponse rapide aux problèmes actuels, tels que les inondations ou la mise en séparatif des réseaux.

5. Aspects du développement durable

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable. La rénovation des conduites limite les pertes d'eau et de gaz, améliorant l'efficacité des réseaux. L'amélioration du système d'évacuation des eaux protège les bâtiments contre les inondations et préserve la qualité des sols. Enfin, la coordination des interventions limite les nuisances pour les riverains.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 96/25 ;
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
-
1. **accorde à la Municipalité à un crédit d'investissement maximum de CHF 1'080'000.— TTC dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle, pour des travaux de remplacement de canalisations et de conduites entre le Verger du Château et l'avenue de Billens,**
 2. **prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
 3. **prend acte que la dépense sera amortie en 60 ans pour les réseaux d'eau et d'évacuation d'eau et en 50 ans pour le réseau du gaz,**
 4. **autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

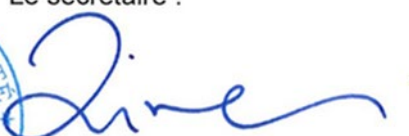
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :

Le secrétaire :


C. PICO




A. IMERI